

Le concept de mise en lumière de Notre-Dame-des-Victoires

Introduction

L'église Notre-Dame-des-Victoires est sise à la place Royale, à l'endroit même où fut érigée l'Habitation de Samuel de Champlain en 1608. On y retrouvait en 1624 le magasin du Roy, au cœur de la Place du marché. La première église fut donc érigée en 1688 sur les ruines du magasin du Roy.

À partir de cette date et jusqu'en 1861, l'église a fait l'objet de plusieurs étapes de construction, dont une reconstruction à la suite de l'incendie de 1759. Réalisée sous le régime français, elle a été façonnée au fil des ans par de grands architectes tels que Claude Baillif (1687), Jean Maillou (1723), Jean-Baillargé (1763), François Baillargé (1816) et finalement, Joseph Ferdinand Peachy (1866).

L'église actuelle présente une architecture sobre et épurée de style néo-classique. On en retient principalement le portail d'entrée, la frise des larmiers et le clocher qui composent avec les fenêtres et les oculi, l'ornementation de la façade. De plus, de magnifiques vitraux ornent les ouvertures et présentent une facture tout en finesse rappelant la dentelle.

Fait intéressant, l'église de Notre-Dame-des-Victoires fut l'un des trois premiers édifices classés monuments historiques en 1929 par le gouvernement québécois, en même temps que la maison des Jésuites et le Château Ramzay à Montréal. De plus, un avis d'intention a été déposé à l'été 2007 par la ministre de la Culture afin que le site de l'Habitation de Champlain soit classé site historique et archéologique et inscrit au Registre des biens culturels.

Le concept de mise en lumière

C'est en respect avec ce contexte riche d'histoire que le concept de mise en lumière a été élaboré. Ce concept comporte deux volets, soit la mise en valeur de l'église et la mise en valeur des traces au sol représentant les vestiges de l'Habitation de Champlain.

La composition lumière s'inspire à la fois de l'architecture sobre et épurée de l'édifice et du lieu où elle est établie. Pour ce faire, trois types de lumière sont utilisés : une lumière unifiante; une lumière marquante et une lumière symbolique.

La lumière unifiante, douce et dorée, souligne la sobriété des formes dans leur ensemble et rehausse la pierre calcaire des façades. Cette lumière a une intensité contrôlée de manière à respecter le contexte urbain où l'on retrouve des fonctions résidentielles ou commerciales.

La lumière marquante, plus intense, permet de mettre en valeur les éléments d'architecture particuliers de cette église néo-classique. Elle intervient à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. La lumière intérieure permet principalement de révéler au

passant les magnifiques vitraux qui ornent ses ouvertures, la nuit venue. La lumière extérieure, quant à elle, permet de souligner certains éléments d'architecture qui ornent les façades, dont le portail d'entrée et le clocher. Ce dernier devient alors un repère visuel dans le paysage nocturne de Québec qui permet de localiser la place Royale.

La mise en valeur de l'église est complétée par une lumière symbolique. Cette lumière s'inspire du bleu des vitraux et permet de créer par réflexion une lumière bleutée derrière les 2 œils-de-bœuf de la façade principale. La lueur bleutée ainsi créée se veut tout à la fois le symbole de la fonction sacrée du lieu et le symbole des origines du lieu, la Nouvelle-France.

Finalement, afin de signifier la présence des vestiges de l'Habitation de Champlain, la composition d'ensemble se complète par le biais d'une lumière témoin projetée au sol en surimpression sur le dallage qui représente les contours de l'ancienne Habitation. Grâce à ce geste lumière, voilà que le sol de la place Royale se met à nous divulguer ses secrets, une fois la nuit tombée.

Chargée de projet : Véronique Koulouris

Décembre 2007